

Bordeaux, le 21 mai 2020

Coronavirus : point de situation

Déconfinement, beaux jours, week-ends prolongés... Attention à ne pas baisser la garde face au Covid-19 !

Le virus est toujours présent, restons tous vigilants pour limiter sa propagation ! **Ne prenez pas de risques, même pendant ces jours de repos.** Respectez les consignes de distanciation en ville, en balade, en famille...



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

Santé, transports, école, travail, commerces, vie sociale... **Retrouvez toutes les consignes claires** : « *Je dois - Je peux - Je ne dois pas* » sur le site internet de l'ARS : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/covid-19-deconfinement-adaptons-notre-quotidien

En cas de symptômes, même légers (fièvre, toux, difficultés respiratoires, fatigue inhabituelle, maux de tête, courbatures, perte de goût ou d'odorat), consultez (ou téléconsultez de préférence) votre médecin traitant qui vous prescrira un test Covid-19 à réaliser dans un des lieux de dépistage près de chez vous ([consultez la carte interactive](#)). La consultation médicale ainsi que le test sont pris en charges à 100% par l'Assurance maladie, vous n'aurez aucun frais à avancer. **En cas d'urgence, appelez le 15.**

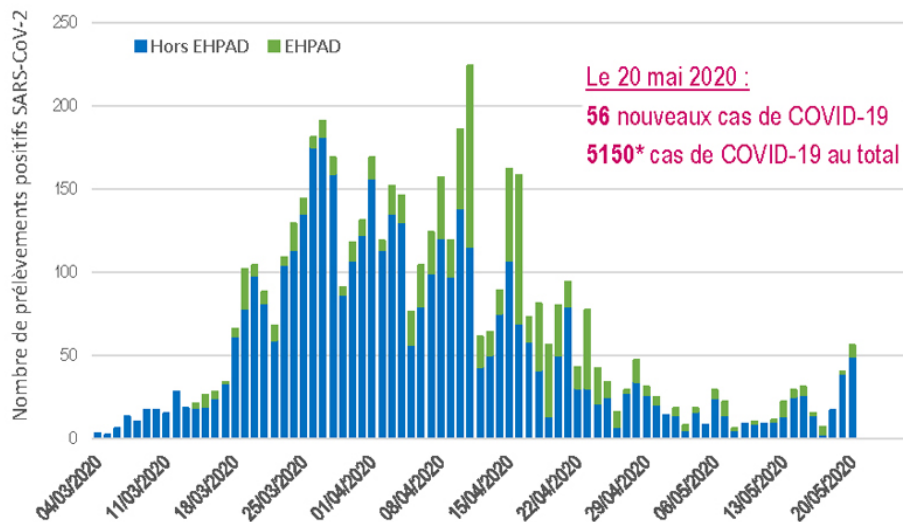
Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

>> Cas confirmés rapportés par les laboratoires de Nouvelle-Aquitaine

L'épidémie poursuit sa progression dans notre région avec **56 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 20 mai, ce qui porte le total à 5 150** depuis le début de l'épidémie (8 cas antérieurs au 20 mai ont été ajoutés).

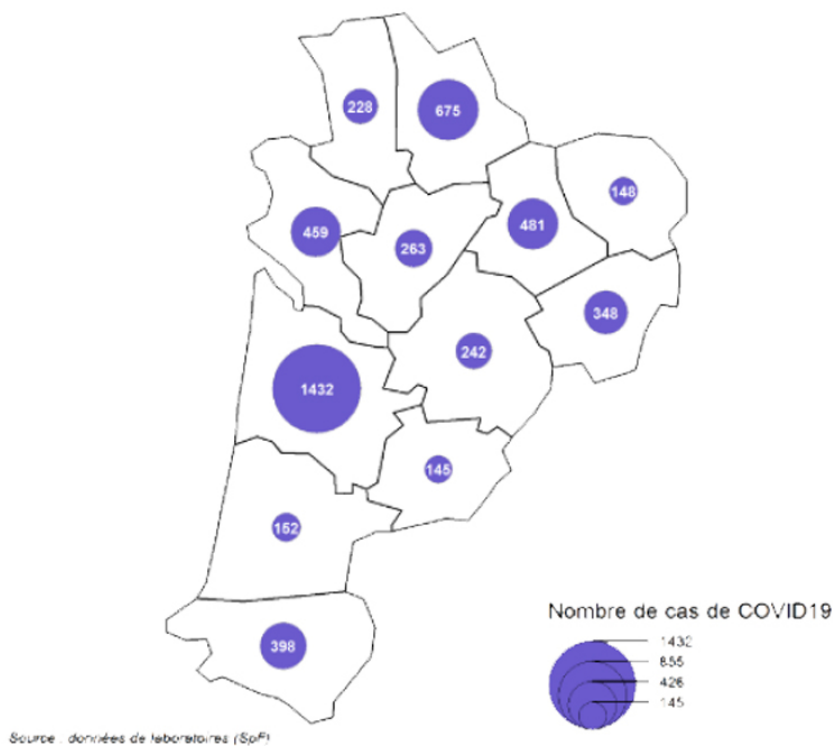
En raison de la mise en place de la nouvelle plateforme de remontée des données de dépistage des laboratoires, les chiffres indiqués ci-dessus sont probablement sous-estimés.

Figure 1 - Evolution quotidienne du nombre de prélèvements positifs au SARS-CoV-2 en Nouvelle-Aquitaine



(Source : Santé publique France)

Figure 2 - Nombre de résultats biologiques positifs pour SARS-CoV-2, par département, Nouvelle-Aquitaine



(Source : Santé publique France)

>> Prise en charge et décès en Nouvelle-Aquitaine

- **382 personnes sont actuellement hospitalisées** ⁽¹⁾ (- 9 par rapport à la veille)
- **56 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** ⁽¹⁾ (- 2 par rapport à la veille)
- **1 801 personnes sont sorties guéries de l'hôpital** depuis le début de l'épidémie ⁽¹⁾ (+ 9 par rapport à la veille)
- Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 380 décès** ⁽¹⁾ **parmi les personnes hospitalisées** (même chiffre que la veille)

⁽¹⁾ Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 21/05 à 14h

Tableau 5 - Nombre de cas de COVID-19, SI-VIC, Nouvelle-Aquitaine

	Hospitalisations en cours N (%)	Dont réanimation N (%)	Retour à domicile N (%)	Décès N (%)
TOTAL	382	56	1801	380
DEPARTEMENTS				
16 - Charente	5 (1%)	1 (1%)	47 (3%)	12 (3%)
17 - Charente-Maritime	34 (9%)	4 (7%)	119 (7%)	46 (12%)
19 - Corrèze	52 (14%)	6 (11%)	105 (6%)	33 (9%)
23 - Creuse	17 (4%)	7 (13%)	50 (3%)	8 (2%)
24 - Dordogne	16 (4%)	1 (2%)	76 (4%)	12 (3%)
33 - Gironde	150 (39%)	22 (39%)	807 (45%)	141 (37%)
40 - Landes	10 (3%)	1 (2%)	63 (3%)	12 (3%)
47 - Lot-et-Garonne	20 (5%)	2 (4%)	55 (3%)	9 (2%)
64 - Pyrénées-Atlantiques	28 (7%)	4 (7%)	192 (11%)	26 (7%)
79 - Deux-Sèvres	12 (3%)	2 (4%)	55 (3%)	20 (5%)
86 - Vienne	16 (4%)	3 (5%)	121 (7%)	37 (10%)
87 - Haute-Vienne	22 (6%)	3 (5%)	111 (6%)	24 (6%)

(Source : Santé publique France)

>> Situation dans les EHPAD de Nouvelle-Aquitaine

Tableau 3- Nombre cumulé de signalements et de cas de Covid-19 chez les résidents et le personnel en Ehpa et autres EMS depuis le 01/03/2020, Nouvelle Aquitaine

Départements	Résidents						Personnel							
	Nombre de signalements ¹		Nombre de cas confirmés		Nombre de cas total ²		Nombre de décès dans l'établissement ^{3,A}		Nombre de décès à l'hôpital ^{3,A}		Nombre de cas confirmés		Nombre de cas total ²	
	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1
Charente (16)	45	--	51	--	58	--	10	--	0	--	38	--	59	--
Charente-Maritime (17)	57	(+1)	70	--	184	(+1)	8	--	12	--	41	--	101	--
Corrèze (19)	18	--	32	--	59	--	1	--	1	--	12	--	23	--
Creuse (23)	32	(+1)	18	--	47	(+1)	6	--	1	--	25	--	33	--
Dordogne (24)	29	--	40	--	91	--	11	--	1	--	24	--	46	--
Gironde (33)	146	--	233	--	653	--	32	--	41	--	126	(-1)	386	(-1)
Landes (40)	27	(+1)	5	--	19	(+1)	1	--	0	--	6	--	32	--
Lot-et-Garonne (47)	23	--	6	--	37	--	3	--	0	--	3	--	16	--
Pyrénées-Atlantiques (64)	91	--	102	--	237	(+1)	21	--	7	--	67	--	120	--
Deux-Sèvres (79)	56	(+1)	28	(+3)	72	(+2)	0	--	4	--	15	--	43	--
Vienne (86)	55	(+3)	126	(+1)	193	(+2)	19	--	9	--	91	--	123	(+2)
Haute-Vienne (87)	27	--	107	--	166	--	14	--	7	--	61	--	106	--
Total Région	606	(+7)	818	(+4)	1816	(+8)	126	--	83	--	509	(-1)	1088	(+1)

¹Un signalement est défini par la survenue d'au moins un cas COVID-19 confirmé ou possible dans l'établissement parmi les résidents ou personnel

²Cas confirmés et possibles chez les résidents

³Cas confirmés et possibles décédés chez les résidents

^ADonnées issues du dernier bilan transmis par l'établissement

(Source : Santé publique France)

Les chiffres collectés dans le tableau de Santé publique France sont **les données déclaratives** qui ont été transmises par les établissements entre le 1^{er} mars et le 21 mai 2020 à 9h.

Il est question de signalements pouvant émaner de structures ayant déjà fait des signalements ou même ayant clôturé des situations (cas suspects testés négatifs ou retour à la normale dans l'EHPAD).

L'ARS Nouvelle-Aquitaine procède à une vérification de ces données, en lien avec les établissements. Sont ainsi identifiés dans cette base de données :

- les signalements en doublon,
- les cas suspects testés négatifs,
- les situations revenues à la normale.

Au total, 392 EHPAD ont été concernés par un cas confirmé ou suspect de Covid-19 depuis le début de l'épidémie.

En isolant les signalements clos (tests négatifs ou retour à la normale dans l'établissement), il est établi qu'au **21 mai, 114 EHPAD sont actuellement concernés par une situation de Covid-19 confirmée ou suspecte parmi des résidents ou le personnel, soit 12,7 % des EHPAD de notre région (898 EHPAD en Nouvelle-Aquitaine).**

Pour rappel, dans le cadre de la doctrine du dépistage systématisé en EHPAD, l'ARS Nouvelle-Aquitaine le déclenche dès qu'un premier cas est confirmé chez un résident ou un membre du personnel. L'ensemble des résidents et du personnel de l'EHPAD sont alors dépistés.

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

 **0 800 130 000**
(appel gratuit)

Cellule régionale de renseignements Covid-19
ars-na-contact-covid19@ars.sante.fr

Contact presse :
Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr